

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION N° 2024-00164

Le soussigné donne avis public qu'il y aura une séance du Comité de démolition **le mardi 2 juillet 2024, à 18h30**, à la salle du conseil située au 245, chemin Picard, à Shefford. Au cours de cette séance, le Comité statuera sur la demande d'autorisation de démolition suivante :

Nature et effets

La demande d'autorisation de démolition a pour objet d'autoriser

1. La démolition d'une résidence unifamiliale isolé datant d'avant 1890 comprenant des problématiques et lacunes affectant l'intégralité structurale du bâtiment. La résidence est située en zone AF-3.

La réglementation en vigueur

Le règlement suivant est visé :

1. Le Règlement régissant la démolition d'immeubles numéro 2023-705 ainsi que la procédure d'autorisation s'y rattachant.

Identification du site concerné

La propriété visée par la demande d'autorisation pour démolition se situe sur le lot 2 594 582 du cadastre du Québec, sis au 85 chemin Brandrick, dans la zone AF-3.

Commentaires

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Comité relativement à cette demande en se présentant à la séance du Comité qui aura lieu le 2 juillet 2024, à compter de 18h30, au 245 chemin Picard, à Shefford.

Fait à Shefford, le 20 juin 2024

Le directeur général et greffier-trésorier par intérim

(signé)

James L. Lacroix

Directeur général et greffier-trésorier